

Tableau 18
Les poussières d'amiante

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
<p>A. Asbestose fibreuse pulmonaire diagnostiquée sur des signes radiologiques spécifiques, qu'il y ait ou non des modifications des explorations fonctionnelles respiratoires. Complications : insuffisance respiratoire aigue, insuffisance ventriculaire droite.</p>	<p align="center">20 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 2 ans</p>	<p align="center">LISTE INDICATIVE DES PNCIPAUX TRAVAUX</p> <p>Travaux exposant à l'inhalation de poussières d'amiante, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Extraction, manipulation et traitement de minerais et roches amiantifères. -Manipulation et utilisation de l'amiante brut dans les opérations de fabrication suivantes : amiant-ciment, amiante- plastique, amiante-textile, amiante-caoutchouc, carton, papier et feutre d'amiante, enduit, feuilles et joints en amiante, garniture de friction contenant de l'amiante, produits moulés et isolants à base d'amiante. Travaux de cardage, filage, tissage d'amiante et confection de produits contenant de l'amiante. -Application, destruction et élimination de produits à base d'amiante : Amiante projeté, calorifugeage au moyen de produits d'amiante, démolition d'appareils et de matériaux contenant de l'amiante, déflocage. -Travaux d'équipement, d'entretien ou de maintenance effectués sur des matériels ou dans des locaux et/ou annexes revêtus ou contenant des matériaux à base d'amiante-conduite de four. -Travaux nécessitant le port habituel de vêtement contenant de l'amiante.
<p>B. Lésions pleurales bénignes : avec ou sans modification des explorations fonctionnelles respiratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pleurésie exsudative. - Epaisissements pleuraux avec ou sans irrégularités diaphragmatiques. - Plaques pleurales plus ou moins calcifiées bilatérales, pariétales, diaphragmatiques ou médiastinales. Plaques péricardiques. 		
<p>C. Mésothéliome malin primitif de la plèvre, du péricarde ou du péritoine.</p>	<p align="center">40 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 2 ans</p>	<p align="center">LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travaux directement associés à la production des matériaux contenant de l'amiante. -Travaux nécessitant l'utilisation d'amiante en vrac. -Travaux d'isolation utilisant des matériaux contenant de l'amiante. -Travaux de retrait d'amiante. -Travaux de pose et de dépose de matériaux isolants à base d'amiante. -Travaux de construction et de réparation navale. -Travaux d'usinage, de découpe et de ponçage de matériaux contenant de l'amiante. -Fabrication de matériels de friction contenant de l'amiante. -Travaux d'entretien, de maintenance et de démolition effectués sur des équipements contenant des matériaux à base d'amiante.
<p>D. Autres tumeurs pleurales primitives.</p>		
<p>E. Cancer broncho-pulmonaire primitif.</p>	<p align="center">40 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 2 ans.</p>	<p align="center">LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travaux directement associés à la production des matériaux contenant de l'amiante. -Travaux nécessitant l'utilisation d'amiante en vrac. -Travaux d'isolation utilisant des matériaux contenant de l'amiante. -Travaux de retrait d'amiante. -Travaux de pose et de dépose de matériaux isolants à base d'amiante. -Travaux de construction et de réparation navale. -Travaux d'usinage, de découpe et de ponçage de matériaux contenant de l'amiante. -Fabrication de matériels de friction contenant de l'amiante. -Travaux d'entretien, de maintenance et de démolition effectués sur des équipements contenant des matériaux à base d'amiante.
<p>F. Cancer du larynx.</p>		